

Image not found or type unknown



litige suite achat de voiture

Par **chrysdav**, le **04/05/2009** à **09:58**

Nous avons acheté une voiture d'occasion chez un garagiste. Celui-ci nous a fourni lors de la livraison du véhicule 1 seul jeu de clé en s'engageant oralement à nous fournir le 2ème la semaine suivante . Malgré diverses relances, au bout d'1 mois, nous n'avons toujours pas ce double de clé.

Que peut-on faire? Quel droit avons nous pour nous faire entendre?

merci de votre réponse

Salutations